Zeitschrift: Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge

Herausgeber: Comité International de la Croix-Rouge

Band: - (1996)

Rubrik: Communication

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

COMMUNICATION

En 1996, l'un des principaux objectifs du CICR est resté de militer pour l'interdiction totale des mines antipersonnel et de stigmatiser les horreurs inacceptables causées par ces armes perverses[1]. Toute une gamme de moyens de communication ont été utilisés à cette fin dans le monde entier. Le CICR s'est vu offrir des espaces publicitaires dans de grands journaux, internationaux et nationaux, pour diffuser une série de messages d'intérêt public destinés à faire prendre conscience au grand public des dégâts gigantesques causés par ces engins pour d'innombrables êtres humains, dans des pays en guerre mais aussi dans des pays où la guerre est finie. Des affiches porteuses des mêmes messages-chocs ont été posées dans un certain nombre de pays. Quatorze chaînes de télévision, dont l'audience cumulée atteignait près de 600 millions de personnes, ont elles aussi accepté de soutenir la campagne en diffusant des annonces préparées à cette fin.

Dans le monde entier, les délégations du CICR ont organisé des conférences de presse, des expositions et d'autres manifestations. Soixante-sept Sociétés nationales ont été étroitement associées à des activités touchant les médias, la publicité, le travail de mobilisation et la collecte de fonds en faveur des victimes des mines. Des journalistes et des équipes de télévision ont été invités à se rendre dans des pays touchés par ce fléau pour en rapporter des comptes rendus directs des dangers permanents et des effets à long terme des mines terrestres, ainsi que des restrictions qu'elles imposent à la population locale. Les mines terrestres ne détruisent pas seulement la vie des individus; elles limitent aussi les possibilités de cultiver les terres, et prolongent ainsi la dépendance de la population à l'égard de l'aide extérieure. Sur le terrain, la prévention contre les dangers des mines s'est faite par des activités dans les écoles, ainsi que par des messages diffusés à la radio et à la télévision. Des affiches et dépliants ont été distribués en très grand nombre[2].

Le CICR a continué en 1996 à développer sa capacité de répondre aux demandes émanant des médias internationaux et nationaux, tant pendant les opérations sur le terrain qu'au sein de ses délégations régionales. Des spécialistes des médias sont désormais chargés de satisfaire les besoins des lecteurs, auditeurs et téléspectateurs locaux et régionaux en Colombie, au Guatemala, en Côte d'Ivoire, au Kenya, en Afrique du Sud, au Zimbabwe, en Australie, en Inde, en Thaïlande, en Égypte, en Israël, en Jordanie, au Koweït, en Tunisie, en Bosnie-Herzégovine, en Croatie, dans la République fédérative de Yougoslavie, dans l'ex-République yougoslave de Macédoine et en Russie. Ces bureaux de liaison avec les médias ont également relayé l'appel du CICR en faveur d'une interdiction totale des mines terrestres antipersonnel.

---

[1] Voir *Le droit et la réflexion juridique*, pp. 274-276.

[2] Voir *Promotion et diffusion du droit international humanitaire*, p. 286.

Le bulletin hebdomadaire de l'institution, *CICR News,* a été repensé et sa diffusion accrue et réorientée: elle est désormais davantage axée sur les agences de presse et les médias électroniques. Son objectif est de fournir des informations sur les activités du CICR, tant dans les zones de troubles que dans les régions du monde où la situation est plus sereine. En outre, le CICR a préparé une demi-douzaine de dossiers de presse consacrés à des récits de destins individuels, qui décrivent les épreuves des victimes du point de vue de celles-ci, soulignant ainsi le caractère universel des sentiments et des souffrances. Quant aux conséquences humanitaires des conflits, envisagées de manière plus globale, les délégués du CICR ont rédigé un certain nombre d'articles pour de grands journaux sur l'évolution de la nature des conflits et leurs répercussions pour l'action humanitaire. La multiplication de conflits anarchiques, animés par des combattants qui n'appartiennent à aucune force armée structurée et qui n'obéissent pas à une hiérarchie militaire bien définie, a souvent rendu extrêmement difficile et dangereuse, pour les organisations humanitaires, la tâche de venir en aide aux victimes.

Le CICR s'est trouvé confronté non seulement à l'avenir, mais aussi au passé, lorsque des allégations concernant les activités de plusieurs de ses délégués pendant la Seconde Guerre mondiale ont été lancées et largement reprises par la presse[3].

Pour revenir au présent, et dans le cadre de ses efforts visant à mieux faire comprendre les questions humanitaires et à veiller à ce qu'elles reçoivent une attention plus soutenue, le CICR a organisé à New Delhi, en collaboration avec l'*Indian Press Institute*, un colloque destiné aux médias, qui a réuni environ 80 journalistes d'organes de presse locaux et internationaux. Des officiers supérieurs des forces armées indiennes et des universitaires de premier plan étaient également invités, ceci afin de susciter un large échange de vues sur des questions telles que l'accès aux zones à problèmes et la manière de rendre compte des événements. L'objectif était de définir des modalités de collaboration entre forces armées, organisations humanitaires et médias, dans l'intérêt des victimes des conflits; les résultats ont été encourageants. Les situations en Afghanistan, à Sri Lanka et dans le Cachemire ont été étudiées à titre d'exemple.

Films, émissions TV et radio, autre matériel audiovisuel

Chronique d'un hôpital de guerre, un film de 52 minutes, décrit les activités du CICR à Lokichokio, à la frontière entre le Kenya et le Soudan, où ont été soignées des milliers de personnes blessées dans le conflit du Sud-Soudan; *L'eau en Irak* montre comment le CICR apporte son aide, dans tout le pays, pour réparer et entretenir les systèmes d'approvisionnement en eau endommagés à la suite du conflit de 1991, ou manquant de pièces détachées

[3] Voir *Archives et histoire*, pp. 313-314.

en raison des sanctions imposées à l'Irak. Ces deux films ont été produits en 1996, au même titre que la version 1996 de la rétrospective du CICR, intitulée *Panorama,* et divers courts métrages. Dans le cadre de la campagne contre les mines, un troisième montage d'images d'actualité a été préparé à partir de matériaux de la filmothèque du CICR et proposé aux chaînes de télévision. Un CD-ROM, intitulé *Random Ambush,* destiné au grand public et en particulier aux jeunes et aux enseignants, a été produit en anglais et en espagnol et largement diffusé.

Des reportages photographiques ont été effectués au Rwanda, au Zaïre, au Sud-Soudan, en Sierra Leone, en Afghanistan, au Cambodge, au Tadjikistan, en Tchétchénie (Russie méridionale), en ex-Yougoslavie et au Liban, pour illustrer les opérations du CICR en cours, le sort des victimes des conflits et le problème des mines, à l'intention des éditeurs, des médias, des organisateurs d'expositions, etc.

Le site du CICR sur le *World Wide Web* (http://www.icrc.org), inauguré en septembre 1995, permet d'accéder plus aisément à la quantité considérable d'informations publiques que détient le CICR, et de renforcer l'interactivité entre l'institution et les personnes qui s'intéressent à son action. En 1996, le site s'est considérablement enrichi, et une version en langue française a vu le jour (http://www.cicr.org). Le site s'est vu décerner plusieurs prix, et le CICR a été convié à participer à un certain nombre de colloques internationaux sur le *World Wide Web* en tant qu'outil de communication. La base de données sur les victimes des mines occupe une partie importante du site. Pendant la Conférence stratégique internationale, à Ottawa[4], les pages d'information du CICR sur le *World Wide Web* donnaient chaque jour des nouvelles des débats et des progrès réalisés. Parallèlement, un journaliste et un photographe envoyaient des rapports quotidiens du Cambodge, dans une rubrique intitulée «Sept jours dans l'enfer des mines».

Expositions

Le Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge à Genève a accueilli une exposition particulièrement émouvante, intitulée *Les voix de l'image,* qui retraçait un siècle d'activités du CICR en faveur des victimes de la guerre dans le monde entier, au moyen de plusieurs centaines de photographies tirées des archives du CICR et du Musée.

L'exposition itinérante *CICR: le défi humanitaire* a été inaugurée à Zurich au mois de juin avant d'être présentée à Lugano. Son objectif est de mieux faire connaître le CICR à la population suisse et d'aider à récolter des fonds privés pour l'institution.

Comme les années précédentes, le CICR a participé aux foires internationales du livre de Genève et de Damas.

---

[4] Voir *Le droit et la réflexion juridique*, pp. 274-276.

Publications

Le CICR a continué à faire paraître ses publications habituelles: la *Revue internationale de la Croix-Rouge,* sa publication officielle en matière d'opinion et de réflexion sur la mission du Mouvement, ainsi que le magazine *Croix-Rouge/Croissant-Rouge* et le *Rapport d'activité.* Des brochures sur des sujets particuliers, tels que l'eau et l'assainissement en Irak ou la situation au Sud-Soudan, ont été publiées, tandis que d'autres, comme *Les Principes fondamentaux de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge* et la brochure de présentation des activités du CICR en faveur du rétablissement des liens familiaux, désormais intitulée *Dans l'attente de nouvelles,* ont été revues et mises à jour. Un nouveau numéro de *Panorama* a été publié, décrivant les activités du CICR vues par les victimes que l'institution s'efforce d'assister et par les collaborateurs de la Croix-Rouge. Le nombre de publications rédigées et imprimées sur le terrain s'est accru, reflétant une volonté de se rapprocher des publics-cibles et de leur culture. Le siège du CICR a servi de point central, fournissant des conseils techniques et organisant des ateliers décentralisés. Un certain nombre de brochures destinées à appuyer la campagne pour l'interdiction des mines ont été publiées, en particulier *Les mines terrestres antipersonnel — Des armes indispensables ?,* une étude critique de l'utilité et de l'efficacité militaires de ces armes, et *Mines — Un usage pervers de la technologie*, une description très concrète du danger aveugle qu'elles représentent pour les populations.